

La problématique de l'Investissement Direct Etranger en Algérie The problem of Foreign Direct Investment in Algeria

Guesmia El Hadi¹

¹Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, elhadiguesmia39@gmail.com

Date de réception : 09/11/2021 Date d'acceptation : 17/12/2021 Date de publication 10/01/2022

Résumé

L'objet de cet article est d'analyser la contribution des IDE à l'évolution économique en Algérie à travers la mesure de l'évolution des indicateurs macro-économiques, et ce tout en comparant avec la situation dans les pays limitrophes (Maroc et Tunisie). Nous montrons que l'effet marginal et minime des IDE sur l'économie nationale est le résultat de la faible attractivité du pays, de l'absence de cadre institutionnel interne approprié pour orienter l'action de l'IDE, de l'absence de régulation au niveau des orientations sectorielles ainsi qu'au régime de participation dans la propriété expliquent indubitablement la logique menant l'IDE (même si les flux sont modestes et minimes) en Algérie. En définitive, le poids croissant des hydrocarbures dans l'économie algérienne constituerait à même un facteur répulsif des IDE productifs à forte valeur ajoutée et créateur de richesses.

Les résultats de la recherche concluent sur l'opportunité que manque l'Algérie quant à l'exploitation de son potentiel par des IDE, influencée par la logique rentière. A ce titre, l'observation des expériences de nombreux pays du monde, qui ont réussi efficacement leur intégration dans les chaînes de valeur, régionales et mondiales, en instaurant des zones franches industrielles d'exportation (ZFIE), nous semble, pourrait constituer un cas d'école pour la réussite de politique économique algérienne.

Mots clés : Algérie, attractivité, FMN, IDE, ZFIE

Jel Classification Codes : F21, F2, H32, O55

Abstract

The purpose of this article is to analyze the contribution of FDI to the economic evolution in Algeria through the measurement of the evolution of macro-economic indicators, while comparing with the situation in neighboring countries (Morocco and Tunisia). We show that the marginal and minimal effect of FDI on the national economy is the result of the low attractiveness of the country, the absence of an appropriate internal institutional framework to guide the action of FDI, the absence of regulation at the level of sectorial orientations as well as the regime of participation in the property undoubtedly explain the logic leading FDI (even if the flows are modest and minimal) in Algeria. Ultimately, the growing weight of

¹ Auteur correspondant: GUESMIA El Hadi, Email: elhadiguesmia39@gmail.com

hydrocarbons in the Algerian economy would constitute a repulsive factor of productive FDI with high added value and wealth creation.

The results of the research conclude on the opportunity that Algeria misses as for the exploitation of its potential by FDI, influenced by the renter logic. As such, the observation of the experiences of many countries in the world, which have succeeded effectively their integration into the value chains, regional and global, by establishing export processing zones (EPZ), we seem, could be a case study for the success of Algerian economic policy.

Key Words: FDI, MNFs, attractiveness, Algeria, ZFIE

Jel Classification Codes : F21, F2, H32, O55

1. Introduction

A l'image de beaucoup de pays en développement (PED), l'Algérie avait longtemps considéré l'IDE² comme un des principaux facteurs de dépendance vis-à-vis des pays industrialisés. Mais la crise qu'a connue l'Algérie durant les années 1980, avait mis en évidence les faiblesses et la rigidité du modèle d'industrialisation adopté. Conduisant les pouvoirs publics à admettre officiellement la nécessité absolue de mise en place de nouvelles réformes structurelles globales de l'économie. Ainsi, l'Etat a levé les restrictions sur l'investissement et abandonné son monopole de la sphère économique, ouvrant le champ aux acteurs économiques privés (notamment étrangers). Et ce par la mise en place d'une politique économique visant l'intégration de l'IDE dans son processus de développement.

Cela dit, la question de l'attractivité de l'IDE s'est depuis devenue l'une des préoccupations essentielles, particulièrement à un moment où le pays effectuait sa transition sous les effets multiples de nombreuses mutations opérés ces trois dernières décennies. L'Algérie a, en effet, entrepris des mesures très libérales pour bénéficier plus de l'implantation des entreprises étrangères.

A ce titre, un aperçu sur la politique de promotion mise en place et l'évolution de l'environnement juridique et réglementaire régissant les IDE en Algérie, nous semble nécessaire afin de pouvoir cerner et comprendre l'évolution et la nature du cadre d'investissement en Algérie. Après l'échec de codes d'investissements des années antérieures et réformes de fin des années 1980, la volonté de l'ouverture s'est renouvelée par de nouvelles législations et lois notamment celles inhérentes aux capitaux étrangers et les entreprises. Ainsi, la promulgation d'une nouvelle législation sur la privatisation des entreprises publiques en 1995 et de nouveaux codes régissant les investissements à savoir: le code de 1993 qui intègre une nouvelle législation fiscale très attractive et un cadre institutionnel très approprié amendé par l'ordonnance 2001, qui elle-même aussi amendé par l'ordonnance de 2006, reconnaissent la liberté d'investir et l'égalité absolue entre l'investissement national et étranger.

Par ailleurs, une politique de promotion des investissements est entreprise, afin de moderniser et de développer les infrastructures socio-économiques, et qui s'est traduite par un plan de relance à la croissance économique (PRCE) sur la période de 2001-2004 et deux plans de soutien à la croissance économique (PSCE), le premier sur la période 2004-2009 et le deuxième en 2010-2014.

²Dans cette recherche, on entend par IDE « l'opération par laquelle un résident d'un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entreprise résidant dans un autre pays » (CNUCED, 2003).

Ajoutons aussi qu'en sa qualité de membre des institutions de *Bretton Woods*, le gouvernement de l'Algérie s'est trouvé lié par des conventions multilatérales, régionales ou bilatérales. Comme il a paraphé un accord d'association, en 2001, avec l'Union européenne(UE).

De plus, l'Algérie est en négociations pour l'adhésion à l'Organisation mondiale de commerce(OMC) se traduisant, par l'adoption de dispositions de la législation interne conformes aux normes requises, afin de finaliser l'adhésion et contribuer à une insertion progressive de l'économie dans la division internationale du travail(DIT). On peut dire que la mise en œuvre de cette batterie de dispositifs incitatifs témoigne de la volonté du gouvernement pour rendre le site Algérie attractif pour les champions régionaux et mondiaux qui seraient, réellement, voués à réaliser les objectifs en matière de développement, de mise à niveau et de restructuration de l'industrie nationale. D'autant plus que l'IDE étant souvent vu comme un facteur de croissance pour les pays d'accueil.

Dans cette optique, la présente recherche tente de répondre à la question principale suivante : quel impact ont-ils les IDE entrants sur les différents paramètres macro-économiques en Algérie, en termes d'amélioration de la croissance, de financement de l'investissement, de création d'emplois et de transfert technologique... ?

Cette étude vise par ailleurs à montrer l'opportunité que manque l'Algérie quant à l'exploitation de son potentiel par des IDE, influencée par la logique rentière. A ce titre, l'observation des expériences de nombreux pays en développement, ou industrialisés, qui ont réussi efficacement leur intégration dans les chaînes de valeur, régionales et mondiales, en instaurant des zones franches industrielles d'exportation(ZFIE), pourrait, à notre sens, constituer un cas d'école pour la réussite de politique économique nationale.

Nous présentons notre analyse et point de vue en trois sections. La première brosse un tableau sur l'évolution des IDE dans le monde, de façon globale, et en Algérie (état des lieux des flux d'IDE, pays d'origine et structure et orientation des IDE), en particulier. Dans une seconde section, nous analysons les effets potentiels des IDE sur les différents paramètres macro-économiques nationaux. Enfin, la troisième section analyse ce que pourraient être des ZFIE, en termes notamment de localisation des IDE productifs, en Algérie.

2. IDE et dynamisme de l'économie algérienne: tendances et interrogations

2.1 Vue d'ensemble sur les IDE

Selon les dernières données de la Banque mondiale(BM) (2021), les flux d'IDE dans le monde sont passés de 12,4 milliards de dollars en 1970 à 681 milliards de dollars à fin 2020, soit une chute de 43 % par rapport à 2019 en raison de la pandémie Covid-19. Pour 2021, il est prévu que ces flux chutent de nouveau de 5% à 10% pour atteindre 646 milliards de dollars. En termes de stocks ; fin 2020, ils s'élèvent à 41,403 milliards de dollars, dont 28,826 milliards de dollars pour les pays de l'OCDE soit les 2/3 de ce stock, le reste distribué entre les autres pays de monde (Cnuced, 2020).

Ceci étant, on assiste, depuis la fin des années 1980 à un bouleversement dans l'orientation des flux d'IDE au niveau mondial. En effet, si il y a longtemps, la majeure partie de flux d'IDE était orientée vers les pays développés, les IDE ont cependant trouvé de nouvelles niches. Ils ont connu un accroissement considérable en direction des PED. Bien que la part des PED dans le total des flux entrants au niveau mondial, ait enregistré un niveau record dans l'année de 1994 avec 41%, cependant elle n'en a représenté que 19% en 2000. De plus, ces flux d'IDE

même s'ils ont légèrement diminué en 2012 (-4%) pour atteindre 700,3 Mds \$, ils dépassent de 142 Mds \$, les flux à destination des pays développés. Néanmoins, des disparités importantes apparaissent au sein de ces pays.

Ainsi la marginalisation de l'Afrique³ dans le domaine des IDE paraît aussi radicale que dans le commerce. Depuis les plans d'ajustements structurels, la réponse des IDE à la libéralisation des économies imposés par le FMI et la BM, a été très décevante. Cela étant, les FMN, s'intéressaient principalement aux pays pétroliers et gaziers (Angola, Nigéria etc.) ou aux pays plus au moins développés comme l'Afrique de sud. Les entrées d'IDE vers l'Afrique, en 2014, ont stagné à 54Mds\$⁴ alors que dans les PED d'Asie ont vu les entrées d'IDE atteindre des niveaux records (+9%). Ils ont frôlé les 500Mds\$. Les IDE à destination d'Asie de l'est et sud-est ont augmenté de 10% à 381Mds\$. La part des pays maghrébins dans l'IDE à destination des PED s'est améliorée, passant de 0,7% à 2,9% entre 2000 et 2006. Toutefois, par rapport à l'IDE mondial, la part du Maghreb n'a pas connu une modification notable. Elle est passée de 0,3% à 1,6% seulement durant la même période. 2013 représente une année médiane de la période 2003-2013 en matière d'attraction d'IDE : les flux d'IDE entrants ont été supérieurs à leurs niveaux avant 2006 et à celui de 2011(4 210M€), année des soulèvements démocratiques, mais inférieurs à ceux des années récentes, et en recul net par rapport à 2012(9Md€) (ANIMA-MIPO, 2013). Cette baisse du niveau d'IDE entrant au Maghreb s'est aussi poursuivie en 2014, en baissant de 15% à 11,5 Mds \$. Les stocks d'IDE entrants montrent une prédominance du secteur tertiaire (61%). Le secteur secondaire représente 27% et le secteur primaire seulement 4% (7% d'investissements non-spécifiés) (Cnuced2015). Il importe de noter que l'IDE en Afrique est de plus en plus le fait des FMN des PED. En 2014 et 2015, un certain nombre d'entreprises étrangères (France, USA, Angleterre) ont procédé à de très importants désinvestissements.

Cette forte baisse se poursuit, notamment avec le contexte actuel de la pandémie qui est à la fois un choc sur les plans de l'offre, de la demande et des politiques (Cnuced, 2020). Les mesures de confinement ont ralenti l'exécution de nombreux projets d'investissement dans le monde ; et la perspective d'une récession mondiale a amené les multinationales à réévaluer davantage leurs nouveaux projets. A ce titre, selon les prévisions de la Cnuced (2020), les flux d'IDE à destination de l'Afrique devraient chuter de 25 à 40 % en 2020. Le ralentissement sera exacerbé par la faiblesse des cours des produits de base. Il est important de mentionner qu'en 2019, les flux d'IDE entrants en Afrique ont déjà chuté de 10 %, à 45 milliards de dollars. En Afrique du nord, les flux d'IDE ont, en 2020, diminué de 32% à 9,4 milliards de dollars, contre 14 milliards de dollars en 2019 (Cnuced, 2021).

En dépit de ce tableau non reluisant sur le Maghreb, la région a toutefois résisté en 2015, en montants annoncés grâce à quelques mégaprojets, en provenance de pays du Golfe (Anima-Mipo, 2015). Qu'en est-il en Algérie, si l'on en compare aux autres pays maghrébins, en l'occurrence, Tunisie et Maroc ?

2.2. Etat des lieux des flux d'IDE en Algérie : une évolution contrastée

³ Il est à noter que les parts de l'Afrique du nord et les pays de golfe son identiques (0,2 % de stock mondial). Une distribution inégale qui ne refléterait que la taille des économies avancées, de leurs marchés, la disponibilité de technologies de pointe, travail qualifié...

⁴La part des services dans le stock total, en 2012, a absorbé 48% de ce stock, soit plus de double du stock détenu par le secteur manufacturier (21%), dans le secteur primaire était à 31%(cnuced2015)

Les flux d'IDE entrants en Algérie sont marginaux et modestes si on les compare aux IDE réalisés dans les autres pays maghrébins comme la Tunisie et le Maroc (voir tableau 01), et ce en dépit du potentiel que recèle notre pays en termes d'abondance en ressources naturelles à faibles coûts, sa position géographique etc.

Table N°1: comparaison des flux d'IDE entrants en Afrique du Nord (en M\$)

Année	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Algérie	438	1081	1662	1 662	2 682	2 746	2 301	2 581	1 499
Tunisie	779	782	3312	1616	2 759	1 688	1 513	1 148	1 603
Maroc	471	2946	2898	2 803	2 487	1 952	1 574	2 568	2 728
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Algérie	1691	1 488	1705	1.63	1.23	1.466	1.382	1.125	
Tunisie	1 096	1 060	1 060	6225	8109	989	8107	/	
Maroc	3 358	3 590	3 912	2.153	2.680	3544	1 720	1.721	

Source : Elaboré par nous-mêmes d'après les données de la CNUCED et de la BM.

Incontestablement, comme il ressort du tableau 01, l'Algérie a une attractivité bien moindre que les pays voisins (entre notamment 2000 et 2008). Mais force est de constater que paradoxalement à la conjoncture caractérisant le monde et le recul des IDE qui en résultait en 2009, l'Algérie affichait une croissance appréciable en termes des flux d'IDE (+70%) : le Maroc (65%) et l'Egypte (50%), la Tunisie (-34%) et la Libye (-49%). Cette augmentation des IDE en Algérie serait principalement due au secteur des hydrocarbures, notamment avec les projets pétroliers du *Total et Patrex, Anadarko et la recapitalisation des banques présentes en Algérie*⁵.

Dans cette dernière décennie, les IDE en Algérie sont sur le déclin et les flux nets d'IDE entrants, restent en deçà des attentes. Ils ont diminué de - 44.1% en 2014 (après avoir régressé de -12.8% en 2013), passant de 1,7Md\$ à 1,5 Md. L'Algérie ne figure même pas dans le «*top ten*» continental des IDE étrangers. L'Algérie se classe à 12^{ème} place⁶. L'Algérie a certes attiré un niveau convenable de flux d'IDE entre 2006 et 2011. Cependant, ces deux dernières années, il y a eu un net déclin de l'investissement (notamment européen) et un intérêt grandissant des investisseurs du Golfe. D'après les données de la CnuCED (2021), les IDE entrants en Algérie ont diminué de 19 % pour atteindre 1,1 milliard de dollars en 2020 (contre 1,3 milliard de dollars en 2019). L'Algérie était classée 157^{ème} sur 190 pays dans le rapport *doing for business* publié par la Banque mondiale, à la même place que 2019. En revanche, le stock d'IDE a augmenté, atteignant 33 milliards de dollars en 2020. *Qu'est-ce qui rend alors les IDE réticents, voire exerçant un effet repoussoir à l'égard de l'Algérie ?*

⁵ Guesmia. E, p.153.

⁶ Cette baisse d'IDE pendant cette période en Algérie s'explique par la décision dans la LF 2014 de réaménager l'obligation de réinvestissement de la part des bénéficiaires correspondant aux exonérations fiscales, ainsi les groupes étrangers ont pu faire remonter leur bénéfice au sein de leur maison mère. La chute drastique des cours des hydrocarbures dont l'inflexion a débuté dès 2013, pour réellement se concrétiser au cours du second semestre 2014 (-19% entre le 1er et le 2nd semestre 2014), a aussi pu jouer dans les décisions d'investissement des acteurs du secteur (Trésor français, 2016).

Pour *Africain Development bank Group*(2011), citée par Matallah et Chaib(2014), la baisse des flux d'IDE entrants en Algérie serait due à la persistance de tant de problèmes à savoir: la hausse de chômage des jeunes, la rigidité des régulations de travail, la complexité de régulation et la hausse des coûts de transactions entraînée par la complexité des procédures administratives. Last but not least, à notre sens, serait changements de régulation et les modifications fréquentes des textes de loi⁷ et la multiplicité des actes réglementaires se dressant comme obstacles aux investisseurs ayant souvent besoin d'un climat de confiance et de sécurité.

En définitive, les résultats modérés en matière d'IDE, qu'affichent les pays du Maghreb, ne leur permettent pas de bénéficier significativement de leurs externalités positives. C'est ce que nous allons montrer dans le cas de l'Algérie.

2.3. Pays d'origine et la structure des flux d'IDE entrants en Algérie : remontée des investissements arabes

Après avoir analysé et comparé l'évolution des flux d'IDE en Algérie, il nous semble tout intéressant de déterminer les pays de provenance de ces IDE ainsi que la nature et la structure des investissements de ces derniers dans l'économie nationale.

2.3.1. Pays d'origine et types d'implantations des IDE en Algérie

L'examen de la répartition géographique (voir tableau 02) fait ressortir que les sociétés étrangères inscrites au registre de commerce sont, pour près de la moitié originaires des pays arabes et pour plus d'un tiers originaires des pays de l'Europe de l'Ouest (CNRC, 2014 ; 2018). A en croire les données des années 2003(Cnuced 2003), les USA sont le principal et le premier investisseur en Algérie, avec un total de 906 806Millions\$(1998-2001) et ce, après avoir été presque absents dans les années 90. Mais ces investissements sont essentiellement réalisés dans le secteur de l'énergie et fourniture d'équipements. En seconde position vient, avec un total sur la même période de 363 146Millions\$, l'Égypte qui s'est intéressée à la téléphonie (ORASCOM), ensuite a déployé ses investissements dans d'autres secteurs, matériaux de construction (ciment) et la pétrochimie. Enfin, pointe, en troisième position, les pays européens avec lesquels l'Algérie s'est engagée dans le cadre d'accord d'association(2005), ouvrant les champs aux investissements issus de l'UE. Il faut souligner que sur la période 1990-2000, l'Algérie n'a capté que 0.2% des flux des capitaux européens en moyenne par an, alors que le Maroc et la Tunisie ont réussi à attirer respectivement, 14et 12%. L'Algérie ne constitue pas pour les européens une zone d'investissements privilégiée. Mais il importe de noter que l'analyse en termes de projets, est largement dominante au Maghreb. Les projets européens s'élèvent à 55.9% du total en Algérie, 73.3% au Maroc et 75% en Tunisie. Le montant des investissements français en Algérie, n'a représenté sur la période 2002-2012, que 2.39% du total des IDE, alors que l'Asie (la Chine et le Koweït en tête) était à 29.25% et le reste partagé

⁷ Il est à souligner que jusqu'en 2019, la participation d'un investisseur étranger dans une entreprise algérienne était limitée à 49% et les entrepreneurs étrangers sont contraints de trouver des partenaires locaux pour les appels d'offres publics. Toutefois, cette règle de 49/51 a été récemment éliminée par le gouvernement et l'exigence de participation d'un partenaire local sera maintenue uniquement pour les secteurs stratégiques (hydrocarbures, médicaments, la défense).

entre les pays arabes et les américains. La société Générale est le premier investisseur français hors hydrocarbures, sur les 384 implantations qui ont été recensées, en dix ans, en Algérie.⁸

Table N°2 : Classement de projets d'investissements par région d'origine entre 2002-2012 (en DA)

Région	Nombre de projets	Montants en DA
Europe	228	364 501
Union européen	185	323 298
Asie	27	493 406
Amériques	9	19 504
Pays arabes	153	1 181 166
Afrique	1	4510
Australie	1	2 974
Multi-nationalité	4	14 487
Total	423	2 120 540

Source : Guesmia. E, op.cit., 2016, p158.

La répartition des IDE par origine laisse apparaitre, *une réorganisation de leur classement* et ce, depuis 2008 en s'accroissant en 2013 et dans les années qui suivront. En effet, une nette baisse des investissements européens et un regain d'intérêt des investisseurs de Golfe, a été observé. Entre 2002 et 2008, les pays arabes arrivent en tête dans la répartition par région des IDE hors hydrocarbures, enregistrés en Algérie (avec 6Milliards\$), suivis de l'Europe (3.4Milliards\$), de l'Asie (800Millions\$) et des Amériques (390M\$). En 2009, ces derniers détiennent plus de 56.45% du montant total d'IDE, avec 251 projets d'investissements.

En 2013, par pays, le Qatar vient en tête des investisseurs étrangers en Algérie avec 74.31%, détrônant la France qui elle arrivée en tête en 2012 avec 77 .28%(ANDI 2014). Il faut noter que en 2014 et 2015 les IDE français marquent une rupture de tendance avec les flux observés les cinq années précédentes (2008-2012), l'investissement directs français moyen en Algérie s'est établi à 250 Millions€. Les flux d'investissements français en Algérie se sont établis à 0,6 Millions€ en 2014 après un désinvestissement en 2013 de -112,7 M€. Par régions, les pays arabes représentent la majorité des IDE en 2013, soit 78.45%, contre seulement 11.12% pour l'Europe alors que cette dernière était en tête des IDE en Algérie en 2012(85.36%).L'Asie dont les IDE était quasi-nuls en 2012 représente, en 2013, 9.70%. Mais force est de souligner qu'au cours des six dernières années (2014-fin 2019), une forte réorientation des IDE vers le marché intérieure est observée, grâce à la prolifération de projets de développement dans les infrastructures de base et les transports. Parmi les principaux investisseurs l'on peut citer la Chine⁹ et la Turquie¹⁰ qui ont beaucoup investi dans le pays, surpassant notamment la France, qui, faut-il le noter, était historiquement le premier investisseur en Algérie (tableau 03).

Table N°3 : Les flux d'IDE par pays et par secteurs d'activités (2017 et 2018)

⁸Ubi-France, 2007-2008.

⁹ L'entreprise BAIC International (Chine), avec un investissement de 100 millions de dollars dans une usine manufacturière, est l'un des principaux investisseurs chinois en Algérie pendant cette période.

¹⁰ Le Singapour et l'Espagne ont aussi investi pendant cette période.

Les pays investisseurs	Investissements en %(2017 et 2018)
Chine	24,0
Singapour	22,0
Espagne	17,0
Turquie	16,0
Allemagne	2,0
Afrique du Sud	2,0
France	2,0

Source : Andi ; dernières données disponibles (2019)

2.3.2. La structure et orientation des flux d'IDE entrants : diversification sectorielle marginale

Globalement, la tendance de fond à relever tout autant en Algérie qu'en d'autres pays africains est, la nature des projets des IDE entrants qui se traduit-il souvent par un certain nombre de déséquilibres dans les secteurs ciblés. En effet, si l'industrie extractive attire toujours les IDE, cependant, la croissance et l'émergence d'une classe moyenne a favorisé la croissance des investissements dans les services et les industries de consommation. Hélas, malgré le progrès connu en Algérie dans ce dernier domaine, à en croire cependant le document de CNUCED (2014), la tendance à la diversification sectorielle des investissements serait beaucoup plus sensible au Maroc et en Tunisie qu'en Algérie où les industries extractives continuent d'attirer la plus grande part des IDE sur toute la période 2002-2014 (tableau 04), à même les années qui suivent.

Table N°4: Répartition d'IDE dans les secteurs de tête (entre 2002-2014)

Les secteurs d'activités	Projets (2002-2011)		Projets (2010-2014)	
	Nombre	%	Nombre	%
Industrie	387	55.76	149	68.04
Construction BTP	99	14.27	35	15.98
Tourisme	15	2.16	6	2.74
Services	179	25.80	24	9.13
Agriculture	10	1.44	2	0.91
Santé	4	0.57	3	1.37
Total	694	100%	219	100%

Source : www.andi.dz, 2010, 2011, 2014, 2015 Constitué par nous-mêmes.

Les investissements se concentrent essentiellement dans l'industrie (l'énergie), en enregistrant sur la période (2010-2014) plus de 50% des montants de flux, et dans une moindre mesure, le secteur non-hydrocarbures, ce dont toutefois le cap a été enregistré entre 2002 et 2008, dans la sidérurgie (extension d'El Hadjar), dans la pétrochimie (Orascom), et dans la pharmacie. Il vient ensuite, le secteur des services avec 19.73% des flux (2002-2008), mais surpassé, en 2012, par le secteur de bâtiment/immobilier (15%), suite aux vastes projets d'infrastructures dans le cadre des plans relance, qui a suscité l'intérêt des FMN (Anima-Mipo, 2012). Pour les années 2017 et 2018, les projets de partenariats enregistrés s'élèvent à 146 milliards de DA (9% du montant total des investissements enregistrés) pour 20 projets enregistrés, prévoyant la création de 9.654 postes de travail (soit 7% de la totalité) (ANDI, 2019). En termes

d'orientation sectorielle, ces investissements sont concentrés principalement dans l'Industrie (90% du nombre total de projets, soit 18 projets, 89% de leur valeur globale, soit 130 milliards de DA, et 75% du nombre d'emplois, soit 7.194 postes de travail). La répartition sectorielle des IDE est comme suit: sidérurgie-mécanique-métallique-électrique (6 projets), chimie-caoutchouc-plastique (4 projets), matériaux de construction-céramique-verre (3 projets), industries agroalimentaires (3 projets) et du bois-liège-papier (2 projets). Toujours est-il que les investissements impliquant des étrangers sont, comme a été déjà souligné, en majorité, en provenance de l'UE et du monde arabe. Ceci étant, partant des observations ci-dessus, il importe de souligner la forte spécialisation de l'Algérie dans des secteurs plus attractifs et même d'investissements spéculatifs que dans d'autres secteurs clés, et ce, en défaveur d'autres secteurs, peu investis et même ignorés par les investisseurs étrangers. Conjugué en sus à une quasi-absence de statistiques fiables sur la répartition sectorielle des IDE en Algérie.

3. Analyse de faits et impact des flux IDE entrants sur l'économie algérienne

Les IDE ont été recherchés par les gouvernements algériens, à la fois sous formes de production de biens et services, mais surtout à leur aptitude de contribuer au dynamisme de l'économie. A cet effet, il nous semble très encourageant d'en apprécier le poids dans l'économie, mais sans prétendre à l'exhaustive compte tenu de la fragmentation de périodes et l'intérêt tardé porté à l'IDE.

3.1. Contribution des IDE à la croissance de produit intérieur brut

Il serait erroné de ne voir dans l'IDE que le seul transfert de capitaux, une contribution à l'épargne intérieure algérienne et le confortement de la balance des paiements; l'amélioration de la productivité globale de l'économie en est certainement un aspect très important. Pour savoir quelle serait le poids des IDE dans le PIB algérien, le graphe 01 nous montre quelques données portant sur la place de l'IDE dans le PIB national en comparaison avec d'autres pays magrébins, sur toute la période 1990-2019(table 05).

Table N°5: comparaison de flux et entrées nettes d'IDE en PIB(en %)

Année	1990	1995	2000	2003-2009	2010	2011	2012
Algérie	00	0.3	0.3	01	1.4	1.3	0.7
Maroc	0.6	0.6	0.6	03	1.4	2.5	03
Tunisie	0.6	1.5	3.5	05	03	0.9	03.4
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Algérie	0.8	0.703	-0.324	1.024	0.723	0.836	0.807
Maroc	3.2	3.202	3.215	2.084	2.444	3.001	01.438
Tunisie	2.3	2.151	2.248	1.489	2.036	2.487	2.1

Source : élaboré par nous soins d'après les données de la BM(2014), rapport Femise (2014) <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.KLT.DINV.WD.GD.ZS?locations=MA>(consulté le 05/10/2021)

La part de l'IDE à la croissance demeure marginale et extrêmement faible, en dépit d'une augmentation substantielle connue en 2010(1.4%) et 2011(1.3%), si l'on compare aux autres pays de Maghreb. En moyenne sur la période 2003-2009, elle s'élève à 1% en passant ensuite

à 0.8% en 2013, alors que pour la même période, la moyenne pour les pays voisins se situe autour, consécutivement, de 5, 3.4 et 2.3(pour la Tunisie), 3, 3 et 3.2(pour le Maroc) et 3, 1.7 et 0.9 en Libye. Cette situation s'est empirée en 2014, les IDE à destination de l'Algérie n'ont ainsi représenté que 0,7% de PIB contre 3,3% pour le Maroc, 2,2% pour la Tunisie et 1,7% pour l'Egypte (Trésor français 2014). Ces chiffres ne reflètent que la très faible part que joue l'IDE dans l'économie algérienne.

Globalement, les flux d'IDE entrants en Algérie ont passé de 1,6 % de PIB en 1970 à 2,7 % de PIB en 1974 (au plus fort de la décennie de la planification et des investissements publics), chutant ensuite considérablement à 0,1 % de PIB entre 1979 et 2000, avant de remonter à 2 % de PIB entre 2001-2008. Toutefois, à partir de 2009, de fait les restrictions introduites par la loi de finances complémentaire de juin 2009(loi 49/51 et le droit de péremption de l'Etat), la part des IDE par rapport au PIB a continué à chuter pour atteindre -0,3 % (les flux d'entrée étaient inférieurs aux flux de sortie) avant de remonter à 0,8 % de PIB à fin 2019.

Par ailleurs, si certains secteurs de l'économie sont aujourd'hui dominés par des entreprises créées dans le cadre de l'IDE, force est cependant d'admettre que les IDE reçus par l'Algérie, voire annoncés pour les prochaines années, faute d'attribuer les grands contrats sur la base de la condition sin qua non du transfert de technologies et de création d'emplois, préféreraient davantage les énergies, les mines et les services.

3.2. IDE et son impact sur la balance des paiements

Si l'on s'accorde avec les données de la banque d'Algérie, les conséquences des IDE reçus, de point vue des revenus versés à l'extérieur par les FMN, progressaient en atteignant des niveaux colossaux et ce, relativement en disproportion au capital investi. Ces prélèvements auraient, comme en témoigne le tableau ci-contre, des implications négatives sur la balance des paiements.

Table N°6: Flux d'IDE et leur impact sur la balance des paiements (2001-2018, en MD\$)

Année	2001	2003	2005	2007	2009	2011	2014	2016	2018
Revenus facteurs nets autres que intérêts(1)	-1.020	2.280	-5.350	-5.41	-5.88	-6.25	/	/	/
Dont part associés pétrolières	-1.02	-2.200	-4.750	3.90	-3.92	-4.97	-4.9	-1.6	-4.00
IDE nets(2)	1.180	0.620	1.020	1.37	2.54	2.05	1.5	1.6	1.5
Entrants-sortants (2-1)	+0.16	-1.66	-4.33	-4.04	-3.34	-4.2	-3.4	00	-2.5

Source : élaboré par nous-mêmes d'après les rapports de la banque d'Algérie (2005, 2008, 2010 et 2012), dernières données de la BM (2019).

Comme le laisse apparaître le tableau ci-dessus, depuis le début de nouveau millénaire, l'effet négatif de sortie des revenus des FMN se fait souvent sentir dans le solde de flux de capitaux, même en exceptant le paiement des intérêts de la dette extérieure, passant de +0.16% (2001) à -4.12 % (2015) pour être nul en 2016 et remonter de nouveau à -2.5% à fin 2018. Ainsi, l'idée

d'une balance des paiements devant montrer des aspects positifs s'est née, à travers notamment les correctifs stipulant l'obligation de céder 51% aux investisseurs nationaux dans la production et 30% pour les activités d'importations, et chaque projet doit drainer plus de devises qu'il n'en fait sortir de dividendes et profits (LFC 2009).

Les entrées d'IDE demeurent peu significatifs en Algérie, mais dont l'effet de levier est puissant. Des milliards de dollars sont chaque année transférés à l'étranger par des firmes n'investissant pas, s'indigne un PDG d'un cabinet d'expertise en affaires, en évoquant une entreprise étrangère qui pour un 01Mds\$ investi aurait transféré 07Mds\$ de bénéfice (Chikaoui, 2009). Ces sorties de devises ont augmentés de 64.7% entre 2001-2005 et entre 2005-2007, 15.7Mds\$ (soit un 1/3 des exportations en 2005) ont été transférés, soit plus de 5Mds\$/an contre 1.5Mds\$/an entre 2001-2004 (banque d'Algérie, 2008), souvent dans la cadre de contrats de partage de production. Les rapatriements des associés de SONATRACH sur la période s'étalant de 2001-2008, chiffrés à plus de 26.412Mds\$. Il est à noter que c'est les hydrocarbures qui attirent le plus les IDE en Algérie, en drainant ainsi des capitaux générateurs de lourds transferts de devises. L'effet négatif des IDE sur la balance de paiement en Algérie va se poursuivre dans les années à venir si les mesures nécessaires ne seront pas mise en place.

3.3. IDE, transfert de technologies et de savoir faire

Certes, ce volet serait de grande importance à étudier, car même si on suppose que l'IDE a un effet positif sur la croissance, la productivité des entreprises domestiques, ou encore le taux de pauvreté, etc., cet impact n'est pas toujours garanti à cause de faible flux d'IDE entrants, du risque de leur diminution (désinvestissements notamment) ou même de la qualité et de la nature d'investissement. Ainsi, le transfert technologique et de savoir-faire doit être omniprésent pour que les pays hôtes (telle que l'Algérie) puissent tirer profit du maximum des flux d'IDE entrants. Il est important de souligner que le transfert de technologie entre les entreprises étrangères et leurs filiales ne s'opère pas seulement via les machines, les droits de brevet et l'expatriation des gestionnaires et des techniciens, mais également grâce à la formation des employés des filiales. Cette formation touche la plupart des niveaux d'emploi (ouvriers, contremaitres...) (Blomstrom et Kokko, 1996). Mais force d'admettre que le transfert technologique réalisé par la FMN s'accompagne-t-il souvent, pour reprendre Wang et Blomström (1992), d'un coût de transfert qui décroît avec les fréquences des transferts. Des ressources fixes sont en outre affectées à cette activité de transfert technologique. Quant à la firme domestique, elle supporte un coût d'apprentissage et un investissement fixe, pour acquérir tout ou partie de la technologie nouvelle de production.

Globalement, s'agissant de transfert technologique, il est difficile de mesurer l'impact de l'IDE sur un domaine aussi qualitatif. Néanmoins, il paraît que l'accroissement des IDE dans des secteurs hautement technologiques, comme l'électronique ou les télécommunications, auraient un impact positif en termes de signature d'accords pour les transferts de technologies entre les entreprises algériennes et les entreprises multinationales¹¹. Dans le cas des grands groupes industriels nationaux privés et autres PME/PMI sont devenus des sous-traitants des grandes

¹¹ Schneider Electric(2001), Henkel-Enad Algérie (2004, Contrat de gestion du service d'Eau et d'Assainissement de la ville d'Alger entre Suez Environnement et SEAL(2005). Benachenhou. A(2006) et Cunced (2004).

FMN, apprenant les contraintes des délais et coûts, où l'on pourrait assister à un recyclage relativement significatif des employés, une amélioration dans la gestion et les techniques de travail et l'organisation de système productif. Cependant, il importe de souligner, pour ne se limiter qu'aux aspects positifs d'IDE, qu'autant de possibilités dans le transferts des technologies et compétences, dans le cadre notamment des plans de relance(2001-2014), sont loupées, dans le bâtiment, le projet d'Autoroute Est-Ouest, attribués à des investisseurs étrangers (chinois, turques et japonais) bien spécialisés en la matière, privant ainsi les entreprises nationales à la fois d'opportunités d'apprentissages et surtout d'acquérir un savoir-faire, exportables et exporté. Les IDE, comme semblent en témoigner tant d'exemples sont le plus souvent moins enclins à partager leurs connaissances et savoir-faire technologique et scientifique, notamment dans le domaine pétrolier où il bénéficie le plus souvent d'un climat d'investissement spécifique, conjugué en sus à la faible capacité d'absorption en Algérie, l'existence de coûts de transaction très élevés, etc.

3.4. Effets des IDE sur l'investissement global : financement ou endettement?

La contribution des IDE à la FBCF¹² en Algérie, demeurait modeste et très faible, en comparaison aux autres pays de Maghreb, sur toute la période (1991-1997), en étant de 0.5% en moyenne contre de 6.3% au Maroc, 10.3% en Tunisie et fort en Egypte avec 83%. Mais, à partir de 2001, ce taux commence à augmenter d'une façon significative, parallèlement, au lancement de plan de relance en 2001, où l'accent a été mis sur la nécessité de favoriser le développement des IDE (le tableau 07) :

Table N°7: contribution de l'IDE au FBCF et à l'investissement national

	2018	2.08	10.9	14
	2017	1.78	11.5	11.8
	2016	2.37	10	10.9
	2014	2.1	10.9	11.3
	2013	2.5	10.5	11.7
	2012	2.2	9.8	16.4
	2011	4.1	9	7.3
	2010	3.9	15	13.9
	2005	4.5	22.5	12.6
	2004	4.5	7.5	9.9
	2003	4	22.5	10
	2002	8.1	4.8	15
	2001	8.6	37.2	9.3
	2000	3.8	5.3	15.2
	1999	4.3	16.5	7
	1998	4	5.3	13.6
	1997	2.4	17.2	7.8
	91/96	0.5	6.3	10.3
Algérie				
Maroc				
Tunisie				

Source: Guesmia, op.cit, p.170, BM (2018, 2019), Fourati, 2020, p.6

Les IDE ne sont pas encore une source de financement des investissements en Algérie. L'IDE n'y contribue que pour moins 5% à l'investissement total, qui ne l'est pas cependant le cas au Maroc et la Tunisie. L'aisance financière qu'a connue l'Algérie, à partir de 2000, n'en saurait être qu'une autre cause où les pouvoirs publics, ont adopté des plans de développement et de

¹² Sigle de formation brut de capital fixe est un indicateur mesurant la somme des investissements matériels, réalisés en année.

croissance très coûteux dont la source principale de financement, est l'épuisement dans l'argent public. Pourtant, l'importance et l'apport d'IDE, dans le cadre notamment des trois plans de relance (2001-2014), au dynamisme de l'investissement national et le système productif et bancaire qui, même si minime, restait incontestable. Ainsi, les scores réalisés en 2001(8.6) et 2006(8.5), même si étaient modestes, restent cependant encourageant, pas en termes d'apport en capital mais en termes de qualité.

Par ailleurs, l'attraction des autres pays maghrébins pour l'IDE est non négligeable qui, le plus souvent, leur a permis de recourir de moins en moins à l'endettement en tant que source de financement, et la réduction de poids de dette qui s'en suit. Le remboursement, par la Tunisie, d'une manière anticipé de sa dette en est en effet plus édifiant (Rachid S., 2007).

3.5. IDE et la création de l'emploi

En Algérie, en dépit des derniers progrès, le taux de chômage est aujourd'hui resté plutôt élevé, touchant de plus en plus la population active (9.8% en 2012, 11.15% en 2015 et 14% en 2018 et 2020, ONS). Dans ce cas, partant d'expériences des autres PED, il importe de penser que les IDE ont véritablement un rôle à jouer dans la création d'emplois en Algérie, que soit qualifié ou non. Et même de permettre de réduire le chômage endémique y sévissant, depuis longtemps. Même s'il est admis que les entreprises étrangères aient générées un nombre important d'emplois en Algérie, cependant cela reste peu significatif. En effet, le développement observé depuis 2000, dans la téléphonie mérite d'être mentionné : résultats de réformes engagées dans le secteur de la poste et des télécommunications, qui s'est notamment traduit par d'importants investissements et la création de nombreux par les nouveaux opérateurs (AT, OTA et WTA). Dans la pneumatique, le groupe Michelin, en 2002, il a créé plus de 230 emplois (500 emplois à MT). Aussi, sur les 31 projets inscrits durant le premier semestre de 2013, 7 385 emplois ont été créés. En 2014, 350 emplois créent dans l'industrie Automobile (Renault-Snvi)¹³. Selon les données de l'ANDI(2014), entre 2003-2013, sur une période de dix ans, 100 000 emplois ont été créés en Algérie grâce aux IDE. Dans cette dernière décennie, il y a eu plusieurs annonces de création d'emplois avec des partenaires étrangers mais demeurant sans concrétisation¹⁴ vu la situation politique de cette période (mouvement populaire de 19 février 2019, insécurité et risque politique etc.).

Pourtant, une évaluation des effets des IDE dans les pays de MENA (l'Algérie en particulier) entre 2003 et 2012, en termes d'emploi créés, il a été constaté un impact très limité (FEMISE 2014). La raison en serait souvent le type des secteurs investis (hydrocarbures et mines et l'immobilier). Or, ces derniers sont peu créateurs d'emploi et ont un effet de report limité sur

¹³ Il est à noter que les emplois créés dans le cadre de ce partenariat (Renault-Snvi) ont disparu suite à la fermeture de l'usine en 2019.

¹⁴ Pour ne citer les exemples de L.D. Azouaou, entreprise privée algérienne majoritaire et l'indien Mahindra ayant, en 2018, annoncé la création d'une JV(Joint-venture) pour le montage de Tracteurs à Oued Aissi(Tizi Ouzou) ayant pour objectif notamment l'exportation vers l'Afrique et l'Europe ; et celui de constructeur japonais d'Automobile Nissan qui a, en 13 février 2019(soit avant le Hirak 2019), annoncé la signature d'un contrat de JV avec le groupe Hasnaoui pour la construction d'une usine de montage d'une valeur de 160 millions d'Euro. Mais il convient de mentionner que dans le cas algérien, il y a eu souvent confusion dans l'usage des deux concepts (JV et IDE) et n'aurait jamais eu des études académiques qui auraient comparé entre l'impact des IDE à celui des IDE sur l'économie nationale(en termes notamment de création d'emploi). Ce qui peut être fondamentalement, expliqué, à notre sens, par l'absence de données et d'une définition claire et précise des deux concepts.

le reste de l'économie. En sus, ce qui est inquiétant c'est le nombre très frileux des PME qui sont le plus souvent moins important. Or, ce sont elles qui créent le plus d'emplois à court terme compte tenu de la nature des secteurs dans lesquels elles investissent (mécanique, consulting..).

3.6. Effets d'IDE sur l'augmentation des exportations et la diversification de la production

Pour analyser l'impact des IDE sur les exportations (hors énergie notamment), il nous paraît très utile de paraphraser l'économiste A. HARBI, qui énonçait « *Sans IDE, pas d'exportations* » (*El watan, 2014*), citant l'exemple de Maroc et de Tunisie comme un mode d'intégration croissante par les produits manufacturiers (assemblage, habillement, électronique et mécanique), où la contribution des IDE n'est en effet pas négligeable qui, à juste titre au Maroc, 74% des exportations sont réalisés par des entreprises ayant des partenaires étrangers. Dans cette optique, il faut distinguer deux stratégies poursuivies par les IDE : la *stratégie de conquête de marché* et celle *d'externalisation*. Les IDE obéissant à cette dernière sont plus efficaces et efficients que ceux obéissant à la première, car pour pouvoir réussir sur le marché étranger, il faut en accepter les avantages et les contraintes. Mais, en Algérie, les IDE ayant privilégié la première stratégie (toutes les partenariats sont orientés vers le marché locale), et ce, même si que certains ont souhaité exporter, comme le groupe Michelin et Henkel (Cnuced 2004, p.25) alors que d'autres grandes entreprises étrangères (consommatrices d'énergies et de capitaux), à l'exemple du groupe Arcelor métal, entre autres, certaines grandes entreprises algériennes (en partenariat notamment), comme le groupe Cevital dans l'agroalimentaire et l'électroménager (Samsung-Samha, Condor), et autant d'autres exemples (dans les fertilisants, Fertial, Solfert à Arzew (Urée et Ammoniac), et autant d'autres engagements, pourraient accroître le volume et la diversité de nos exportations de demain.

Il faut rappeler qu'en termes de diversification de ces exportations, l'Algérie avait longtemps mu un panier concentré de biens (entre la fin de 1960 et le début de 1970, les exportations nationales hors hydrocarbures représentent environ 40% du total des exportations alors qu'aujourd'hui, ils n'en présentaient qu'à peine les 2%). Selon le rapport de FMI (2014) plus de 50% des IDE reçus sont orientés au secteur de l'énergie suggérant une contribution limitée à la diversification des exportations. Une chose est sûre, ce déclin serait le seul résultat de l'échec des politiques menées et des réformes postindépendance dans l'agriculture et le manque de progrès dans les réformes structurelles.

D'autres effets des IDE entrants sur l'économie nationale et non des moindres méritent par ailleurs mention¹⁵: l'impact sur le fonctionnement des marchés en termes de disponibilité, de qualité et prix des produits et services (cas de la concurrence dans la téléphonie mobiles, le marché de ciment et le secteur bancaire par l'amélioration de taux de bancarisation et la maîtrise de la marge bancaire) et le renforcement de la transparence (la présence en Algérie des sociétés appartenant à des groupes internationaux dont les comptes sont surveillés internationalement est un plus pour la bonne gouvernance d'entreprises, en sus la présence des

¹⁵ Mais il convient de souligner, pour ne se limiter qu'à ses effets positifs, directs ou indirects, que l'IDE a aussi d'autres effets négatifs (directs ou indirects), qu'on qualifie souvent si l'on utilise le jargon économique d'« externalités négatives », à savoir : ses effets environnementaux (pollution,) et sociaux (exploitation de la main d'œuvre locale..), etc.

banques étrangers et cabinets d'audit et de conseil en Algérie est un facteur non négligeable de transparence) (Benachenhou, 2006).

En définitive, pour terminer notre analyse, nous constatons que l'effet des IDE sur l'économie algérienne est insignifiant et peu perceptible. Ceci peut être expliqué par l'existence de plusieurs facteurs obstacles, qui seraient liés le plus souvent : au cadre général de fonctionnement de l'économie (lié au climat des affaires en matière notamment d'accès au foncier, le financement et la bureaucratie...), au cadre institutionnel et la gouvernance publique centrale et locale ainsi qu'aux objectifs et stratégies de croissance internationale de l'investisseur étranger. Bref, au poids croissant des hydrocarbures dans l'économie, qui sert comme d'analyse unique de l'économie nationale (98% des exportations et 30% de PIB). Celui-ci constitue à même un facteur répulsif des IDE productifs à forte valeur ajoutée et créateur de richesses. Force est cependant de soutenir que notre pays puisse se voir libérée du joug de modèle d'intégration par les seules matières premières, et renforcer sa croissance à long terme, améliorer sa productivité, obtenir une économie diversifiée et réduire sa vulnérabilité aux chocs extérieurs, et ce tout en s'appuyant de façon significative sur la présence des IDE, certaines conditions nous apparaissent comme autant de prérequis, doivent être réunies : construire l'attractivité de site Algérie en le rendant plus attractif aux investisseurs étrangers, développer une politique de l'offre par une série de mesures favorables à l'investisseur (étranger et national), adopter une politique d'innovation qui pourrait constituer le pilier qui aide à la diversification de l'économie algérienne et enfin développer une politique de diversification des exportations industrielles (hors hydrocarbures), et ce, tout en constituant une panoplie de mesures incitatives. A ce titre, la création de ZFIE, à notre sens, en serait sans doute la forme la plus complète et achevée.

Qu'il est alors l'opportunité de création de ZFIE, en termes notamment d'orientation sectorielle des IDE et la diversification des exportations, en Algérie ? C'est l'objet de la section suivante.

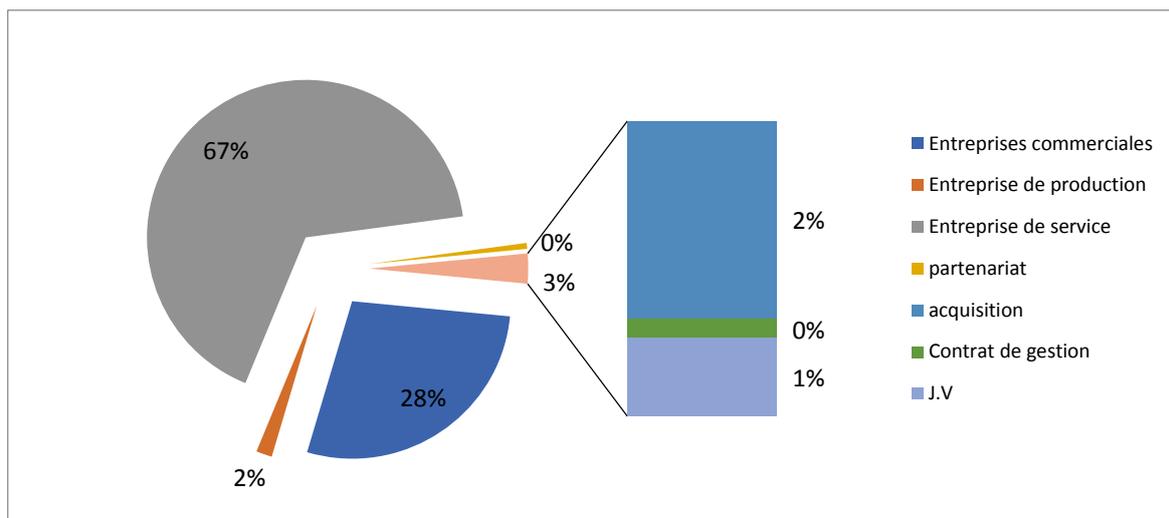
4. Localisation des IDE en l'Algérie, l'opportunité de la création d'une ZFIE¹⁶

Globalement, l'étude de types d'implantations des FMN, ne témoignerait que sur leur diversité. Mais partant des analyses (voir figure 01), les FMN implantées en Algérie optent principalement sur deux types d'investissements: *la création et le rachat d'entreprises*. Or, pour ne se limiter qu'à cet aspect, le vrai problème des deux modes d'implantation, de point de vue stratégique, serait leur caractère fortement commercial et la seule conquête de marché local. Ce qui ne l'est pas, à bien des égards, dans le cas de Maroc et la Tunisie, attirant davantage des investissements plus productifs, créateurs de richesses et d'emploi, sous formes souvent, de délocalisations et d'investissements de création.

Figure N°1: Nature et formes des implantations étrangères en Algérie, en 2012(en %)¹⁷

¹⁶ ZFIE : Portion de territoire bien délimitée, équipée des infrastructures de base nécessaires au fonctionnement d'activités industrielles d'exportation qui bénéficient, entre autres, d'une franchise à l'importation.

¹⁷ Faute de données statistiques et après beaucoup d'efforts et de tentatives de recherche, ils a été malheureusement impossible pour nous d'obtenir des données sur l'évolution de la nature et du nombre d'implantations des entreprises étrangères en Algérie durant cette fin d dernière décennie, ce qui fait que nous nous sommes basés essentiellement sur les anciennes données disponibles.



Source : Elaboré par nous-mêmes d'après GRAICHE.L, 2012, p191.

Les entreprises créées, en Algérie, sont à proportion de 96.32% du total d'implantations observées, toutes formes confondues. Conséquence, notamment d'un établissement par les pouvoirs publics d'une législation favorable à l'IDE durable. En revanche, les entreprises de production restent modestes avec 1.62%, contre 94.7% des entreprises de commerce et services. Ainsi, les délocalisations sont inexistantes en Algérie, si l'on en compare aux pays voisins, le Maroc avec 9 et Tunisie avec 2, sur la période 2003-2006, laissant ainsi de penser sur les déterminants d'IDE en Algérie, orientés à la seule conquête de marché locale à forte demande de consommation et le commerce (sans perspective d'exportation).

Cet apparent ostracisme des IDE (productifs notamment) à l'égard de l'Algérie peut s'expliquer par plusieurs raisons combinées. On peut citer le comportement des FMN comme le principal déterminant du stock d'IDE qui afflue vers telle ou telle région ou pays. En effet, il faut rappeler, dans leur démarche d'internationalisation, les FMN prennent en considération trois types d'avantages selon le paradigme OLI de J.Dunning(1970), l'avantage concurrentiel de l'entreprise, l'avantage comparatif du pays hôte et l'avantage à la réalisation de l'investissement. L'avantage à la localisation est constitué par plusieurs variables intimement liées à la composition des avantages comparatifs. Ces derniers sont généralement constitués par les faibles coûts la qualité de la main d'œuvre ainsi qu'une bonne dotation en ressources naturelles. L'évolution de la conjoncture économique mondiale a engendré une convergence de ces avantages qui ont tendance à s'araser, et qui ne peuvent être déterminants pour l'attrait des IDE. La consolidation des ZFIE, lancée dans les années 1960 par les nouveaux pays industrialisés d'Asie orientale (Hong-Kong, Singapour, Taïwan et la Corée du Sud) (Bost, 2004), s'est révélée comme une option viable capable de soutenir la dynamique de développement des pays ayants pris consciences du rôle des IDE dans la croissance et dans l'épanouissement des nations.

En effet, Plusieurs études démontrent que les ZFIE jouent un rôle souvent important dans ces pays en matière de création d'emplois nouveaux (principalement dans l'industrie, via la sous-

traitance internationale (STI) et de formation de la main-d'œuvre, de diversification de l'économie (avènement de nouvelles filières d'activités) et des exportations, de transferts de technologie ou encore d'apport de devises fortes (Madani, 1999 ; Bost, 2007)¹⁸.

L'implantation des filiales de production en Algérie est obstruée par l'incertitude née de la conjoncture du climat des affaires caractérisé par un contrôle des change excessivement strict et une réglementation peu favorisant (instabilité juridique et réglementaire).

Pour l'Algérie, une initiation à une dynamique d'attrait des IDE peut se concrétiser par la création de ZFIE comme, une expérience pilote ou encore prototype, sur laquelle une politique industrielle globale d'ouverture sera fondée. En effet, il faut souligner que l'activité industrielle en Algérie est orientée surtout vers une consommation locale et cela malgré une amélioration de la qualité des produits proposés par certaines entreprises telles que celles de l'électroménager et de l'agro-alimentaire (Groupe Cevital, Condor etc.), compétitives au niveau régional et international. L'activité d'exportation, quant à elle se résume, comme déjà mentionné, au secteur de l'industrie extractive, tout comme une grande partie des IDE entrants. La mise en place d'une ZFIE est synonyme de laisser évoluer les entreprises nationales en liberté, sur tout le processus de production et ce depuis l'importation de la matière première hors taxe jusqu'à la réexportation des produits finis, tout en faisant face aux acteurs sur le marché international. Cependant, l'objectif de la création de cet espace est de renforcer la base industrielle existante. Cela impose un bordage et des exigences quant au type d'agglomération d'entreprises sur cet espace.

L'Algérie pourrait ainsi se retrouver une place dans la compétition que se livre de nombreux pays du monde (en développement, émergents ou industrialisés), pour attirer chez elle ce qu'on appelle les « *industries à localisation libre* »¹⁹, mais les seuls atouts superficiels ou précaires comme la défiscalisation ne sont pas suffisants. Une stratégie doit s'appuyer sur des atouts réels. L'Algérie dispose-elle de tels atouts ? Indéniablement, oui, à conditions de ne pas réduire ces atouts à l'existence de coûts de main d'œuvre faibles ou autres par rapport aux autres pays. Dans le cas de l'Algérie, la création d'une ZFIE spécialisée semble un choix très sensé et judicieux, et le secteur de l'électroménager et de l'électronique grand public²⁰, pour ne citer que celui-ci, peut se dresser comme idéal pour une expérience très prometteuse du fait des facteurs suivants :

- Un marché local et mondial avec un grand potentiel offrant une multitude de débouchés ;
- Une concurrence intense entre les entreprises locales et étrangères sur le marché local et un nombre important d'entreprises capables de se lancer au niveau international ;
- Les entreprises disposent d'une capacité d'absorption suffisante pour profiter des externalités et de la diffusion de technologies par les entreprises implantées sur la ZFIE ;
- Un taux d'intégration très important pour les entreprises dominantes sur le marché locale en mesure de manœuvrer au niveau des coûts de production pour rester compétitives et conquérir de nouveaux horizons ;

¹⁸ Buzenot, L « Les zones franches industrielles d'exportation dans la Caraïbe. Les causes économiques de leur émergence », *Études caribéennes* [En ligne], 13-14 | Décembre 2009, mis en ligne le 17 septembre 2010.

¹⁹ Concept forgé par CEPII, France.

²⁰ Pour plus voir à titre d'exemple l'étude de cas de Recham (2016) portant sur le groupe algérien Condor electronics.

- Une dynamique d'innovation très soutenue sur le secteur obligeant les entreprises à s'engager dans des activités de recherche et développement(R&D). La ZFIE peut contribuer à l'attrait des entreprises spécialisée dans le développement des nouveaux produits.

Cependant, l'un des atouts importants dont peut se prévaloir l'Algérie est celui de la proximité : sa proximité géographique avec l'Europe la rend compétitive sur les industries de montage, de transformation et d'électronique en tant que relais, notamment pour les industriels chinois qui s'intéressent aussi au marché algérien (montage de véhicules, industrie de pièces de rechange), qui voient en l'Algérie une vraie base de réexportation vers l'Europe et l'Afrique. Cette proximité est aussi culturelle avec l'Europe, qui s'exprime en termes de facilitation à travailler ensemble et dans la rapidité dans les échanges.

5. Conclusion

Après avoir analysé les traits caractérisant les flux d'IDE entrants en Algérie(en termes d'évolution des flux, les pays de provenance, la structure sectorielle et les effets potentiels des IDE sur les différents paramètres économiques), nous relevons que :

- Les politiques mises pour attirer les IDE, en Algérie, se sont révélées inefficaces, vu la modestie des flux d'IDE reçus ;
- Une triple spécialisation concernant la logique des IDE reçus: des secteurs attractifs (extractif, commercial et spéculatif), le type d'investissement (partenariat et filiales commerciales) et des types de sociétés (grandes entreprises et moins (voire inexistence) de PME) ;
- La contribution faible des IDE reçus aux marchés des facteurs et aux marchés des produits, en termes de transfert de technologies et savoir-faire, de productivité et d'augmentation des exportations....du ce fait un effet marginal et faible sur la croissance.

Nous pouvons aussi avancer qu'en dépit des évolutions qu'a connues l'Algérie ces dernières années, il nous semble encourageant d'admettre que la question de l'industrialisation de l'Algérie devrait être inscrite dans une problématique plus large de développement national et loin de la logique rentière et de dés-incitations institutionnelles, qui sont souvent loin de favoriser l'émergence d'un nouveau modèle de croissance de pays, basé sur de nouvelles spécialisations(dans l'électronique, l'Automobile..) à forte valeur ajoutée(VA), créatrices de richesses et d'emploi, et susceptibles de réduire la vulnérabilité extérieur et partant pouvoir s'insérer par le haut de la mondialisation.

La nécessité de reconstitution de contexte institutionnel et l'instauration de ZFIE en est en effet plus important. Ainsi, il serait possible d'orienter les IDE aux secteurs productifs et industriels, et stimuler de ce fait une dynamique industrielle endogène et exportatrice. Dans ce sens, le cas de la Corée du sud est souvent donné comme exemple, se caractérisant par un niveau très faible d'IDE reçu, mais la politique de gouvernement adoptée à l'égard de l'IDE n'était pas ouverte à tous les secteurs, la priorité ayant été donnée aux secteurs leur faisant de transfert des technologies, à côté d'un Etat régulateur s'est contenté d'agir sur le climat des affaires, sur l'éducation et la santé. Ainsi la Corée a réussi sa transition d'une industrie légère à une industrie lourde dont la compétitivité est axée sur les équipements et les compétences modernes. Force est cependant de soutenir que, même si modestes et marginales soient-ils les flux d'IDE

entrants, le grand défi pour l'Algérie est de savoir comment tirer avantage de la présence des entreprises étrangères et comment les rendre un véritable moteur à la fois, de la croissance et de développement économiques et de la diversification industrielle ainsi:

- Besoin d'une politique de développement, de stratégies industrielles et d'attractivité pour bénéficier des opportunités offertes par la mondialisation, de façon globale, et par les mouvements de capital et l'IDE, en particulier.
- L'Algérie devrait faire preuve de discernement dans l'accueil des IDE, quitte à perdre la confiance de ces derniers; à côté, d'une politique d'accueil des investissements munie d'un effort de régulation pour rendre compatibles l'orientation des IDE avec les objectifs de politique structurelle.
- La promotion et la création d'un écosystème industriel devrait être entrepris afin de faciliter les mécanismes de transmission des IDE dans les autres secteurs de l'économie nationale
- L'Algérie devrait s'efforcer à créer des conditions favorables pour les IDE verticaux (ZFI...)
- Un fonds souverain d'investissement devrait être créé, pour attirer plus d'IDE et acquérir également une maîtrise technologique qui permettrait de développer l'économie nationale;
- Un soutien impératif de l'Etat pour développer les entreprises privées qui peuvent se substituer notamment au secteur public (Small business act algérien): Challenge pour les étrangers
- Amélioration de climat des affaires du pays est incontournable :s'engager dans les réformes sur tous les plans: l'entreprise, le marché, le système juridique et institutionnel, C'est l'équation inévitable que l'Algérie devrait résoudre pour obtenir une croissance forte impulsée par le secteur privé(notamment étranger), créateur de richesses et d'emploi...A côté d'un Etat recentré sur sa fonction de régulateur et facilitateur de l'activité économique.

6. Références bibliographiques

• Ouvrages et articles

- BENACHENHOU.A, (2006), Les nouveaux investisseurs, Alpha Design, Algérie,
- BENBAYER.H et MEDJAOULI.H, (2009), le développement des sources de financement des PME en Algérie : émergence de la finance islamique », revue d'économie et management, Vol 8, N°1,
- Blomstrom, M et Wang J, Y, (1992), Foreign investment and technology transfer: A simple model, European Economic Review, vol. 36, issue 1, 137-155
- Blömstrom M., Kokko A., (1996), The Impact of Foreign Direct Investment on Host Countries:A Review of the Empirical Evidence, The Development Economics Research Group on International Trade, Working Paper N°1745, World Bank.
- BOUADEM.K, (2007), le climat des IDE en Algérie : tendances et perspectives, Revue des sciences humaines, Biskra, Vol 7, N°12, pp.7-39,
- Fourati, R, 2020, tableau de bord de la compétitivité de l'économie tunisienne, institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives, <http://www.itceq.tn/tab-bord-competitivite.php> (consulté le 10/11/2021),
- GRAICHE.L, (2012), formes d'implantation des FMN en Algérie : objectifs et stratégies », mémoire de Magister, UMMTO, Algérie,

- GUESMIA.E, (2016), analyse de la contribution des IDE à l'économie des pays en développement : cas de l'Algérie, mémoire de Magister, UMMTO, Algérie,
- GUESMIA, E, (2017), le renforcement des potentiels de l'économie algérienne à travers la diversification industrielle : quelles perspectives; Economics researcher journal, Vol 4, N°1
- LAMIRI.A, (2013), la décennie de la dernière chance : émergence ou déchéance de l'économie algérienne, éd, Chihab, Alger,
- MATALLAH. S et CHAIB. B, 2014, the impact of institutionnel quality in attracting FDI in Algeria, Topics in Middle Eastern and Africa Economies, Vol.16, N°2,
- RACHID.S, (2007), IDE et résilience financière: cas des Pays Med, Laboratoire PS2D, Tunisie,
- REBAH.A, (2012), l'économie algérienne, le développement national contrarié, INAS, Alger,
- Recham, L, (2016), Partenariat industriel et transfert de technologie: Cas de l'entreprise Condor Electronics, mémoire de Magister, UMMTO,
- SAIDANI.M et BOUTELDJA.A, (2007), le partenariat interentreprises en Algérie : réalités et perspectives », revue économie et management, Vol 6, N°1,

- **Rapports, textes juridiques et sites internet**

- Agence national de développement de l'investissement(Andi), rapports de 2006 à 2020 (www.andi.dz),
- Anima-Mipo, (2012), ensemble pour une méditerranée compétitive, étude N62, France,
- Banque d'Algérie, 2005, 2008, 2010 et 2012, rapports, (<https://www.bank-of-algeria.dz>)
- Banque mondiale, (1993), the East Asean Miracle: economic growth and public policy, Vol2,
- BELLEL.S, l'IDE, la pompe à aspirer les ressources en devises du pays, in le Soir d'Algérie de 24/06/2015,
- Centre national de registre du commerce(CNRC), les dernières données (<https://sidjilcom.cnrc.dz>)
- CNUCED, 2003, 2004, 2010, 2011, 2014, 2015, 2020 et 2021, rapports de l'investissement dans le monde,
- Femise, (2014), vers une nouvelle dynamique pour le maintien des équilibres économiques, rapport sur le partenariat euro-medetiranéen, Agence française de développement, France,
- International Monetary Found (IMF), 2014, Algeria selected issues, country report N°14/342,
- JORA, (1993), Décret législatif no 93-12 du 5 octobre 1993 relatif à la promotion de l'investissement, 1993,
- JORA, (2001), Ordonnance n°01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement (JO 2001-47), approuvée par la loi n°01-16 du 21 octobre 2001,
- Ministère de l'industrie et de la promotion des investissements, 2007, la stratégie et les politiques de relance et de développement industriels, rapport, Alger,
- Office national de statistiques, 2015, 2020, les dernières données (www.ons.dz)
- REBAH.A, remettre à l'honneur le développement économique social national, La tribune du 05/07/2011,
- Trésor direction générale(TDG), 2012, 2013, 2016, publications des services économiques ([https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.KLT.DINV.WD.GD.ZS?locations=MA\(counulté](https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.KLT.DINV.WD.GD.ZS?locations=MA(counulté) le 08/11/2021)

